

Concours d'attribution contrat doctoral MathSTIC Campagne 2026-2027

Répartition des contrats doctoraux

Un contrat doctoral affecté au pôle MathSTIC de l'ED Galilée est consacré à favoriser les interactions entre les trois unités de recherche de la Fédération MathSTIC (LIPN, LAGA, L2TI). Dans l'éventualité où ce contrat doctoral ne serait pas pourvu à l'issue du concours, il sera attribué à l'une des unités de recherche précitées. Cette priorité est fixée chaque année par le conseil de l'école doctorale Galilée.

Spécificité du projet MathSTIC

Il s'agit de monter un projet scientifique « **aux interfaces** » impliquant dans l'encadrement de la thèse au moins deux des unités de recherche, c'est-à-dire deux co-directrices ou co-directeurs (ou éventuellement une directrice ou un directeur et une co-encadrante ou co-encadrant) dans deux unités de recherche différentes de la fédération MathSTIC.

Les candidatures devront être retenues par le comité de sélection des thèses des deux unités de recherche concernées.

Outre le support de ces deux unités de recherche, la doctorante ou le doctorant retenu sur cet appel d'offres bénéficiera durant sa thèse d'un soutien spécifique de la fédération MathSTIC (matériel, mission, ...). L'affichage comme projet MathSTIC, avant la candidature des postulants au doctorat, devra se faire au moment de la remontée des sujets en concertation avec les deux directions des unités de recherche.

Candidature sur les autres contrats doctoraux de l'ED Galilée

Une candidate ou un candidat postulant au contrat doctoral spécifique MathSTIC de l'ED Galilée pourra postuler également à un (**mais au plus un**) des concours des trois unités de recherche (LAGA, LIPN, L2TI) des autres contrats doctoraux de l'ED Galilée, et cela, avec le même projet de thèse (le même sujet et le même encadrement).

Dans le cas de cette double candidature (MathSTIC, contrat doctoral classique ED Galilée), l'organisation pratique conduira la candidate ou le candidat à passer deux auditions devant les deux jurys appropriés.

Une fois le classement établi par les jurys des différents concours, l'admission sur le concours MathSTIC sera prioritaire : la candidate ou le candidat en position éligible sur le concours MathSTIC sera retiré de la liste de l'autre concours auquel il a participé.

Ces dernières dispositions s'appliquent uniquement aux contrats doctoraux de l'ED Galilée et n'affectent pas les demandes d'autres modes de financements possibles de la thèse.

Jury pour le projet MathSTIC

Le jury se déroulera indépendamment des jurys des unités de recherche (LAGA et LIPN-L2TI), même s'il peut être commode de regrouper les dates d'auditions. Il se composera de deux représentants du LAGA, deux représentants du LIPN, deux représentants du L2TI, un représentant de la direction de l'ED Galilée et un représentant titulaire d'une HDR ou équivalent. Le jury devra refléter la parité

homme-femme. Tout membre du jury peut se faire remplacer en cas d'indisponibilité en respectant les règles susmentionnées.

Les membres suivants (ou leurs remplaçants) devront siéger obligatoirement dans le jury :

- La direction de l'ED Galilée,
- La directrice ou le directeur de chaque unité de recherche,
- Un représentant associé à l'un des trois pôles de la Fédération de recherche MathSTIC,
- Parmi les deux représentants par unité de recherche, devra figurer au moins une personne ayant assisté à un des deux jurys LAGA et LIPN-L2TI.

En cas de conflit d'intérêt, du fait de l'implication dans un projet de thèse, un membre du jury devra se faire remplacer.

Nous préciserons ultérieurement si le concours MathSTIC n'est pas pourvu à quelle unité de recherche sera attribué le contrat doctoral.

Historique :

En 2022, la priorité avait été donnée au LIPN

En 2023, la priorité avait été donnée au L2Ti

En 2024, il n'y a pas eu de contrat MathSTIC

En 2025, il n'y a pas eu de contrat MathSTIC

Précisions sur les dates du concours 2026-2027

Toutes les informations ci-dessous, nécessitent une copie mail à la direction de la fédération de recherche MathSTIC, Frédérique Bassino (frederique.bassino@univ-paris13.fr), la direction de l'ED (direction-edgalilee@univ-paris13.fr) et au secrétariat de l'école doctorale (ecole-doctorale.galilee@univ-paris13.fr) :

- ✓ Remontée des sujets au plus tard le **13 mai 2026**
- ✓ Déclaration des candidatures au plus tard le **21 mai 2026**
- ✓ Validation des candidatures par la candidate ou le candidat, la direction de thèse et la direction de l'unité de recherche au plus tard le **2 juin 2026**
- ✓ Jury du LIPN-L2TI : **22 juin 2026**
- ✓ Jury du LAGA : **23 juin 2026**
- ✓ Jury du pôle « MathSTIC » : date à préciser

Représentants des quatre pôles de la fédération MathSTIC 2026-2027

Pôle « *Optimisation et Apprentissage* » : Anissa Mokraoui, Joseph Le Roux ;

Pôle « *Calcul Haute Performance et Systèmes Distribués* » : Emmanuel Audusse, Thi Mai Trang Nguyen ;

Pôle « *Physique Mathématique, Physique Statistique et Combinatoire* » : Philippe Marchal et Lionel Pournin ;

Pôle « *Catégories : entre calcul et topologie* » : Flavien Breuvert et Eric Hoffbeck.